



HAL
open science

Passions Humaines, Jugement De Dieu Et Enjeux Politiques

Anne Mathieu

► **To cite this version:**

Anne Mathieu. Passions Humaines, Jugement De Dieu Et Enjeux Politiques. Colette Stévanovitch; Henry Daniels. L'affect et le jugement. Mélanges offerts à Michel Morel à l'occasion de son départ en retraite, 2 (6), Association des médiévistes anglicistes de l'enseignement supérieur, pp.331-358, 2005, GRENDÉL, 2-901198-39-2. hal-04698699

HAL Id: hal-04698699

<https://hal.science/hal-04698699v1>

Submitted on 16 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Passions humaines, Jugement de Dieu et enjeux politiques

dans le roman en vers *Athelston* (XIV^e siècle)

Composé entre 1370 et 1400,¹ le roman en vers *Athelston* dénonce les effets destructeurs des passions, qui obscurcissent le jugement et conduisent à la violence et à la mort.² Abusé par une accusation mensongère, le roi Athelston condamne à mort sans jugement son beau-frère Egelond. Menacé d'anarchie à la suite de cette décision inique, le royaume sera sauvé par l'intervention providentielle de l'archevêque de Canterbury. Celui-ci démontre l'innocence d'Egelond, puis la culpabilité du traître qui l'avait calomnié, en soumettant les deux parties à un « Jugement de Dieu ». Le traître est puni, et la paix revient dans le royaume.

En première analyse, le poème semble avoir une portée essentiellement morale et religieuse. Mais se limiter à cette interprétation serait méconnaître les véritables intentions de l'auteur. Même si le roi Athelston porte le nom d'un souverain du X^e siècle,³

¹ Selon A. Tronce éd., *Athelston. A Middle English Romance*, Londres : Oxford University Press, 1951 [Early English Text Society, OS, 224, p. 61].

² Le terme « passion » sera employé ici dans le sens qui lui est donné dans le dictionnaire *Robert*, s.v. « passion », § 6 : « Affectivité violente, qui nuit au jugement ». Pour l'évolution sémantique du terme de l'Antiquité à nos jours, voir Jérôme-Antoine Rony, *Les Passions*, 7^e éd., Paris : Presses Universitaires de France, 1990, pp. 7-10 (Collection « Que sais-je ? », 943).

³ Les rapprochements entre l'Æthelstan historique et l'Athelston fictif du poème sont explorés dans Elaine M. Treharne, « Romanticizing the Past in the Middle English *Athelston* », *Review of English Studies*, NS 50/197 (février 1999), pp. 1-21 (voir en particulier pp. 3-9).

même si le recours à l'ordalie, interdite en Angleterre depuis 1219,⁴ donne au récit un vernis d'ancienneté, le poème est avant tout un commentaire sur les réalités politiques de ce XIV^e siècle qui lui a donné naissance. La querelle entre le roi et l'archevêque évoque plusieurs conflits graves, qui opposèrent notamment Edouard III (1327-1377), puis son petit-fils Richard II (1377-1399), à des prélats qui s'élevaient contre les abus du pouvoir royal.⁵ Le caractère emporté d'Athelston évoque, en outre, les redoutables colères de Richard II.⁶

L'ouvrage, cependant, est bien plus qu'un simple pamphlet. C'est une œuvre littéraire en forme de dyptique, qui décrit, en jouant sur des symétries parfois subtiles, l'émergence, puis la résolution d'un conflit. Dans la première partie domine le jeu des passions. Dans la seconde partie, les passions s'apaisent, et ce sont les rapports ambigus qui s'établissent entre le roi et l'archevêque qui deviennent le point focal du récit. Nous étudierons successivement ces deux aspects du récit, une analyse qui nous permettra d'explicitier la teneur du message politique qui sous-tend le poème.

Pour plus de clarté, quelques lignes de résumé s'imposent.

Quatre hommes échangent un serment de fraternité. L'un d'eux, Athelston, devient roi d'Angleterre. Il distribue alors à ses frères jurés biens et honneurs. L'aîné, Wymound, devient comte de Douvres. Le second, Egelond, est fait comte de Stane et épouse Edyff, sœur d'Athelston. Le troisième, Alryke, reçoit l'archevêché de Canterbury.

⁴ Selon Robert Bartlett, *Trial by Fire and Water. The Medieval Judicial Ordeal*, Oxford : Clarendon Press, 1986, p. 127.

⁵ On peut citer notamment la querelle qui opposa en 1341 le roi Edouard III et John Stratford, archevêque de Canterbury de 1333 à 1348 (cf. May Mc Kisack, *The Fourteenth Century*, Oxford : Clarendon Press, 1959, pp. 152-181) et la dispute qui éclata en 1384 entre le roi Richard II et William Courtenay, archevêque de Canterbury de 1381 à 1396 (cf. Mac Kisack, *The Fourteenth Century*, p. 437).

⁶ Sur le caractère violent et fantasque de ce roi surnommé *The Redeless*, le « Mal Avisé », voir par exemple John A. F. Thomson, *The Transformation of Medieval England 1370-1529*, Londres et New York : Longman, 1983, pp. 148-173.

Athelston

Jaloux de la faveur qu'Athelston témoigne à Egelond, Wymound l'accuse de trahison auprès du roi. Furieux, Athelston condamne à mort non seulement Egelond, mais aussi son épouse Edyff et ses deux enfants. A la reine, qui le priaît de surseoir à l'exécution afin que les accusés puissent être jugés devant le Parlement, il répond par un coup de pied au ventre, qui occit l'enfant qu'elle portait.

Alerté par un message de la reine, Alryke se rend en toute hâte à Wesminster. A son tour, il demande à ce que les accusés soient jugés par le Parlement. De nouveau, le roi se laisse emporter par la colère : il destitue Alryke et lui confisque ses bénéfices. L'archevêque riposte en frappant d'interdit le pays d'Angleterre. Alors que, dépouillé des insignes de sa charge, le prélat déchu s'en retourne, il rencontre un groupe de nobles chevaliers qui lui apportent leur soutien et se disent résolus à aller délivrer coûte que coûte les innocents emprisonnés. Sur ces entrefaites survient un messager d'Athelston, qui informe Alryke que le roi, pris de remords, est revenu sur sa décision : il lui rend sa charge et ses biens, et libère Egelond et sa famille.

Alryke absout le roi et lève l'interdit qu'il avait lancé sur le pays. Soucieux de faire éclater toute la vérité sur une affaire restée obscure, il exige qu'Egelond et sa famille soient soumis à une version particulièrement effroyable du Jugement de Dieu, consistant à marcher sur neuf socs de charrue posés bout à bout, et chauffés à blanc. Les accusés sortent innocentés de l'épreuve. Et l'on assiste même à un miracle : arrivée au tiers du parcours, Edyff, alors enceinte, est prise des douleurs de l'enfantement. Elle donne naissance à un fils qui deviendra le futur saint Edmond.

L'enfant du miracle est baptisé, et le roi en fait son héritier. Mais l'archevêque, décidément obstiné, insiste pour connaître le nom du traître. Athelston le lui révèle sous le sceau de la confession. Arrêté, puis soumis à son tour à l'ordalie des neuf socs, l'infâme Wymound s'effondre à peine le parcours entamé, et avoue son crime. Il ne reste plus au roi qu'à le condamner au châtiment des traîtres. La sentence est exécutée sans tarder.

On le voit à travers ce résumé, deux passions mauvaises sont à l'origine de l'injustice dont sont victimes Egelond et sa famille : la jalousie d'un pair, et la colère d'un roi.

Pour comprendre la véritable nature du sentiment qui pousse Wymound à vouloir la mort d'Egelond, il importe de définir précisément la nature des liens qui unissent le roi à ses trois frères jurés. Leur amitié a débuté par un serment :

By a forest gan þey mete
 Wiþ a cros, stood in a strete,
 Be leff vndyr a lynde.
 And, as þe story telles me,
 Ylke man was of dyuers cuntre.
 In book iwreten we fynde,
 For loue of here metyng þare,
 Þey swoor hem weddyd breþeryn for euermare,
 In trewþe trewely dede hem bynde. (16-24)

[Dans une forêt ils se rencontrèrent, / Près d'une croix dressée au bord d'un chemin, / Sous le feuillage, sous un tilleul / Et l'histoire raconte / Qu'ils venaient tous de pays différents. / Le livre nous dit / Que pour l'amour de cette rencontre / Ils se jurèrent fraternité éternelle. / Loyalement, en toute loyauté ils se lièrent.]

Le rite du serment de fraternité, qui plonge ses racines dans un lointain passé germanique,⁷ implique les quatre compagnons dans un réseau d'obligations mutuelles, tissé autour du concept fondamental de « loyauté ». La loyauté constitue le noyau autour duquel se construit leur amitié, ainsi que le proclame le v. 24, qui renforce le groupe prépositionnel *in trewþe* par l'adverbe *trewely*.

Cet amour-là est un amour entre pairs, qui transcende toute hiérarchie. Lorsqu'Athelston monte sur le trône, cependant, la nature de liens qui unissent les quatre hommes va évoluer. Le roi distribue à chacun la récompense qu'il mérite pour ses bons et loyaux services.

⁷ Pour un historique du rite, voir Gordon Hall Gerould, « Social and Historical Reminiscences in the Middle English *Athelston* », *Englische Studien*, 36 (1906), 193-208 ; MacEdward Leach éd., *Amis and Amiloun*, Londres : Oxford University Press, 1937, p. LXV-LXXI [Early English Text Society, OS, 203] ; et Trounce éd., *Æthelston*, pp. 11-19.

Athelston

Now was he kyng semely to se.
 He sendes afftyr hys breþeryn þre,
 And gaff hem here warysoun.
 Þe eldest broþir he made eerl of Douere
 And þus þe pore man gan couere,
 Lord off tour and toun.
 Þat oper broþer he made eerl of Stane,
 Egelond was hys name,
 A man off gret renoun
 And gaff hym tyl hys weddyd wyff
 Hys owne sustyr, dame Edyff,
 Wiþ gret deuocyoun.
 Þe ferþe broþir was a clerk,
 Mekyl he cowde off Goddys werk :
 Hys name it was Alryke.
 Cauntyrbury was vacant
 And fel into þat kyngys hand ;
 He gaff it hym, þat wyke,
 And made hym bysschop of þat stede,
 Þat noble clerk, on book cowde rede,
 In þe world was non hym lyche.
 Þus avaunsyd he hys broþer þorwy Goddys gras,
 And Athelston hymself was
 A good kyng and a ryche. (37-60)

[C'était maintenant un noble roi. / Il envoya quérir ses trois frères / Et donna à chacun sa récompense : / Son frère aîné il fit comte de Douvres / Et ainsi, cet homme pauvre fut promu, / Seigneur du château et de la cité. / Son second frère il fit comte de Stane, / Egelond était son nom, / Il était homme de grand renom / Et il lui donna en mariage / Sa propre sœur, Dame Edyff, / En grande solennité. / Le quatrième frère était un clerc / Très versé dans les choses divines. / Son nom était Alryke. / Le siège de Canterbury était vacant / Et il échut au roi. / Il lui donna cette ville / Et le fit archevêque / Ce noble clerc si instruit dans les livres : / Dans le monde il n'avait pas son pareil. / Ainsi il éleva ses frères par la grâce de Dieu. / Athelston était quant à lui / Un bon roi, riche et puissant.]

C'est en frère reconnaissant que le roi distribue à chacun terres et titres. Ces dons, cependant, établissent entre lui et ses trois amis un rapport nouveau. En acceptant ce que leur offre leur frère devenu roi, Wymound, Egelond et Alryke reconnaissent publiquement qu'ils sont désormais ses vassaux. A l'amour fraternel se superpose dès lors dans

le paysage émotionnel du poème une autre forme d'amour : l'amour du roi.⁸ Et chez Wymound, cet amour-là va prendre le pas sur l'amour fraternel.

Une lecture attentive des v. 37-60 suggère que la rancœur de Wymound est sinon fondée, du moins explicable. La structure du passage, en effet, semble indiquer que le partage n'a pas été fait également. A Egelond et Alryke sont associés les deux verbes *mad* et *gaf*, à Wymound le seul verbe *mad*. La liste des faveurs accordées à Egelond occupe trois vers (v. 43 et 46-47). Non seulement il reçoit un titre, mais il se voit en sus accorder la main de la sœur du roi, la fraternité par élection se doublant d'une fraternité par alliance. L'exposition des dons reçus par Alryke s'étend quant à elle sur quatre vers (v. 52-55). Avec l'archevêché de Canterbury, c'est l'autorité sur toute l'église d'Angleterre qui lui est dévolue.⁹ Par contraste, la présentation des dons faits à Wymound, pourtant l'aîné des trois, tient en un seul vers : il est fait comte de Douvres (v. 40). Du point de vue symbolique, en outre, cette attribution est significative : la ville de Douvres est, certes, stratégiquement très importante, mais elle est géographiquement beaucoup plus éloignée de la capitale royale que Stane et Canterbury.¹⁰

L'auteur, loin de relever ces disparités, clôt le passage par un commentaire élogieux sur Athelston (v. 59-60) : c'est un bon roi. Et de fait, si l'on admet que les épithètes associées aux trois frères s'appliquent à leur condition sociale originelle, le partage est

⁸ La formule est empruntée à C. Stephen Jaeger (« L'Amour des rois : Structure sociale d'une forme de sensibilité aristocratique, *Annales Economies-Sociétés-Civilisations* 46/3, mai-juin 1991, 547-571). La formule, volontairement ambiguë, peut selon les contextes désigner soit l'amour que l'on porte au roi, soit l'amour que le roi porte à ses sujets.

⁹ A la fin du XIV^e siècle, la province placée sous l'autorité de l'archevêque de Canterbury groupait quatorze diocèses en Angleterre et quatre au Pays de Galles, alors que la province dépendant de l'archevêque d'York n'en comptait que quatre (cf. Thomson, *The Transformation of Medieval England*, p. 305).

¹⁰ 17 miles seulement séparent Londres de Stane, aujourd'hui appelée Stone. Douvres se situe en revanche à 71 miles de la capitale (selon Trounce éd., *Æthelston*, p. 39).

Athelston

équitable : Wymound, un « homme pauvre », peut-être à l'origine un roturier, est anobli. Egelond, un « homme de grand renom », certainement déjà de sang noble, est admis dans le cercle très étroit de la famille du roi. Alryke un « noble clerc, instruit dans les livres », est placé au sommet de la hiérarchie religieuse du pays. Egelond a reçu davantage en vertu de son statut social, et Alryke en raison de son statut d'ecclésiastique. Le roi s'est donc montré avisé, en donnant à chacun la part qui lui revenait, et — non moins important —, qui lui convenait.

Les années passant, Egelond, à qui Edyff a donné deux enfants, est devenu le favori du roi :

Boþe þe eerl and hys wyff,
 Þe kyng hem louede as hys lyff,
 And here sones twoo ;
 And oftensyþe he gan hem calle
 Boþe to boure and to halle,
 To counsayl whenne þey scholde goo. (73-78)

[*Le comte et son épouse, / Le roi les chérissait par-dessus tout, / Ainsi que leurs deux fils / Et souvent requérait leur présence / En privé et en public / Lorsqu'au conseil ils étaient convoqués.*]

L'auteur ne s'attarde pas sur les sentiments du roi. Une formule conventionnelle, *þe kyng hem louede as hys lyff*,¹¹ suffit à les évoquer. Ce sont davantage les manifestations concrètes de cet amour qui l'intéressent : *And offtiensyþe he gan hem calle / Boþe to boure and to halle* (v. 76-77). Le binôme *to boure and to halle*, fréquent en poésie moyen-anglaise,¹² pourrait être traduit ici, comme le suggère Trounce, par « en maintes occasions ». ¹³ Le contexte, cependant, lui donne un relief particulier. *Bour* désigne un lieu de dimension modeste, où le roi reçoit de façon informelle, par opposition à *halle* qui dénote une salle aux proportions imposantes, réservée à des occasions plus

¹¹ Voir les parallèles donnés par Julius Zupitza, « Die Romanze von Athelston », *Englische Studien*, 14 (1890), 320-414, p. 355, n. 74.

¹² Cf. Zupitza, *Englische Studien* 14, p. 355, n. 77.

¹³ Cf. Trounce, p. 99, n. 77.

solennelles.¹⁴ Admis dans l'intimité du souverain, Egelond et son épouse font partie de ceux qui baignent dans son aura. Convoqués aux assemblées, ils participent aux débats publics. Membres du conseil royal,¹⁵ ils influent sur les décisions du souverain. C'est ce rôle, au moins autant que l'affection que leur porte le roi, que Wymound leur envie :

Perat sere Wymound hadde gret envye,
 Pat eerl off Douere, wytyrlye,
 In herte he was ful woo;
 He pouyte al for here sake
 False lesyngys on hem to make,
 To don hem brenne and sloo. (79-84)

[*De cela, Wymound prit ombrage, / Le comte de Douvres, en vérité. / Dans son cœur il eut grande douleur. / Il décida pour leur nuire / De dire sur eux viles menteries / Afin qu'ils soient envoyés au bûcher et à la mort.*]

L'auteur n'est pas plus disert sur le terrain de la haine qu'il ne l'était sur celui de l'amour. Au v. 79, le terme « envye », qui renvoie à l'un des sept péchés capitaux.¹⁶ Au v. 81, une formule passe-partout, *In herte he was ful woo*, qui, dans le poème, est appliquée à des situations diverses — tristesse de perdre un ami au v. 133, indignation devant une trahison au v. 252.

La jalousie de Wymound est évoquée à nouveau à la fin du poème. Se croyant enfin débarrassé d'Egelond, il jubile :

Panne þat eerl mad hym glade,
 And þankyd God þat lesyng was made :
 'It haþ gete me þis eerldome.' (723-25)

[*Alors, le comte [Wymound] se réjouit / Et remercia Dieu pour ce mensonge : / « Grâce à cela, le comté va me revenir. »*]

Les premières pensées du traître ne vont pas au roi, dans le cœur duquel il compte désormais régner sans partage, mais aux domaines

¹⁴ Selon Geraldine Barnes, *Counsel and Strategy in Middle English Romance*, Cambridge : D.S. Brewer, 1993, p. 54.

¹⁵ Sur le conseil royal (« the king's council »), une institution datant de Guillaume le Conquérant, voir Barnes, *Counsel and Strategy*, pp. 1-2.

¹⁶ Selon la liste grégorienne (cf. Morton W. Bloomfield, *The Seven Deadly Sins*, Michigan State University Press, 1952, p. 72).

Athelston

qu'il va pouvoir s'approprier. Si passion il y a, cette passion est intéressée. Affection et profit sont indissociablement liés.

La jalousie, perversion de l'amour, aiguise l'intelligence, comme le montre la scène de la dénonciation, dans laquelle Wymound feint habilement d'être partagé entre la fidélité qu'il doit à Egelond et l'amour qu'il porte à Athelston :

Penne sayde þe kyng: 'So moot þou the,
 Knowe I þat man, and I hym see ?
 His name þou me telle.'
 'Nay,' says þat traytour, 'þat wole I nouyt,
 For al þe gold þat euere was wrouyt,
 Be masse-book and belle
 But yiff þou me þy trowþe wil plyyt,
 Þat þou schalt neuere bewreye þe knyyt
 Þat þe þe tale schal telle.'
 Þanne þe kyng his hand vp rauyte,
 Þat false man his trowþe betauyte ;
 He was a deuyl off helle !
 'Sere kyng,' he sayde, 'þou madyst me knyyt
 And now þou hast þy trowþe me plyyt
 Oure counsayl for to layne:
 Sertaynly, it is non oþir
 But Egelane, þy weddyd broþir'. (145-61)

[Alors, le roi dit : « La Fortune soit avec toi, / Cet homme m'est-il connu, que je le voie ? / Je veux son nom ». / « Non », répond le traître, « je ne le dirai pas / Pour tout l'or du monde, / Par le missel et par l'autel, / Tant que tu n'auras pas juré / De ne jamais trahir le chevalier / Qui t'aura révélé la chose ». / Alors le roi leva la main / Et il jura sa foi à ce traître. / C'était un démon de l'enfer ! / « Sire roi », dit-il, « tu m'as fait chevalier / Et désormais tu as juré / De garder secrète notre conversation. / Certes, il s'agit rien moins / Que d'Egelond, ton frère juré ».]

Wymound a bien jugé du caractère du roi : l'accusation à peine formulée, Athelston, fou de rage, jure la mort d'Egelond et de sa famille. Le roi est coléreux, et il l'est à l'excès. Outre la furie provoquée par la présumée trahison d'Egelond, il se laisse aller dans la suite du récit à deux autres accès de colère, dirigés, pour le premier, contre son épouse, et pour le second, contre l'archevêque Alyrke. Pas plus que la jalousie de Wymound cette colère ne fait l'objet d'une

analyse psychologique. Elle est exprimée presque exclusivement par le discours et par les gestes.

Considérons tout d'abord la réaction d'Athelston aux accusations mensongères portées par Wymound :

Panne swoor þe kyng be cros and roode :
 'Meete ne drynk schal do me goode,
 Tyl þat he be dede;
 Boþe he and hys wyff, hys soones twoo,
 Schole þey neuere be no moo
 In Yngelond on þat stede.' (169-74)

[Alors, le roi jura par la croix et par la crucifixion : / « Je ne mangerai ni ne boirai / Tant qu'il sera en vie. / Que lui, sa femme et ses deux fils / Jamais ne reparaissent / En ce pays d'Angleterre. »]

Le serment par la croix, courant dans les romans en vers du Moyen Age,¹⁷ peut avoir une valence positive ou négative selon les contextes. Lorsque Sir Eglamour jure *by þe rode* d'aller affronter le géant Marras, l'évocation de la croix, qui marque son inébranlable résolution, renforce son image de héros.¹⁸ Lorsque, en revanche, le méchant sénéchal d'*Amis and Amiloun* jure *bi him þat dyed on rode* qu'il se vengera d'Amis, qui l'a éconduit sans ménagements, on est proche du blasphème :

þe steward þan was egre of mode
 Almost for wretþe he wex ner wode
 And seyð wiþouten delay,
 And swore bi him þat dyed on rode :
 Þou traitour, unkinde blod,
 Þou schalt abigge þis nay'. (*Amis and Amiloun*, v. 385-90)¹⁹

¹⁷ Les poètes faisaient sur ce point bien peu de cas de la position de l'Eglise, qui condamnait comme blasphématoire toute référence à Dieu, au Christ ou aux saints dans un contexte profane. Voir à ce sujet le paragraphe consacré aux « corroborative phrases » dans Tauno F. Mustanoja, *A Middle English Syntax*, Part I : *Parts of Speech*, Helsinki : Société Néophilologique, 1960, pp. 634-639.

¹⁸ *Sir Eglamour of Artois*, v. 862-864, à consulter dans Frances E. Richardson éd., *Sir Eglamour of Artois*, Londres : Oxford University Press, 1965, p. 40 [Early English Text Society, Original Series, 256].

¹⁹ *Amis and Amiloun*, v. 385-390, à consulter dans Leach éd., p. 17 [Early English Text Society, Original Series, 203].

Athelston

[*L'intendant fut alors pris d'une grande colère / De rage il devint presque fou. / Et sans attendre, il répliqua, / Jurant par Celui qui mourut sur la croix : / « Traître, engeance mauvaise, / Tu vas me le payer ! »*]

La conjonction par la rime de *rod*, « croix » et *wod*, « colère » est du plus mauvais effet. Le terme *wod*, « fou furieux », est en effet en complète discordance avec l'image, toute de douceur, de Jésus sur la croix. Cette méchante passion qu'est la colère et la Passion du Christ ne font assurément pas bon ménage.

Comme le sénéchal félon d'*Amis et Amiloun*, Athelston commet un sacrilège en évoquant la croix pour confirmer un discours qui ne parle que de vengeance. Expression de son tempérament passionné, le jurement blasphématoire revient avec plus de violence encore dans la scène où il repousse la requête de la reine, qui tente d'intervenir en faveur des accusés :

Þenne a squyer, was þe countasses frende,
 To þe qwene he gan wende,
 And tydyngys tolde here soone.
 Gerlondes off chyryes off sche caste,
 Into þe halle sche come at þe laste,
 Longe or it were noone.
 'Sere kyng, I am before þe come
 Wiþ a chyld, douytyr or a sone ;
 Graunte me my bone,
 My broþir and sustyr þat I may borwe,
 Tyl þe nexte day at morwe,
 Out off here paynys stronge ;
 'Þat we mowe wete be comoun sent
 In þe playne parlement...'²⁰

²⁰ Il manque manifestement ici une partie du texte (cf. Trounce, *Athelston*, p. 108). Se fondant sur l'identité des v. 265-266, prononcés par la reine, et des v. 447-448, prononcés un peu plus tard par l'archevêque, Kevin S. Kiernan (« *Athelston and the Rhyme of the English Romances* », *Modern Language Quarterly*, 36 (1975), 339-353) propose d'ajouter après le v. 266 quatre vers identiques aux v. 449-452 : *Who is wurthy to be schent / And but ziff 3e wole graunte my bone / It schal us rewe boþe or none / Be God þat alle þyng lent*. Le caractère presque menaçant des vers 450-452 me paraissant peu compatible avec l'attitude très humble de la reine, seule la restitution de *Who is wurthy to be schent* me paraît acceptable.

'Dame,' he sayde, 'goo fro me ;
 Py bone schal nouyt igraultyd be,
 I doo þe to vndyrstande.
 For, be hym þat weres þe corowne off þorn,
 Pey schole be drawen and hangyd tomorn,
 Yyff I be kyng off lande.' (253-72)

[Alors, un écuyer ami de la comtesse / Alla voir la reine / Et lui rapporta ces nouvelles. / Laissant là ses guirlandes de cerises, / Elle se rendit dans la salle où siégeait le roi / Bien avant l'heure de none. / « Sire mon roi, je viens à toi / Enceinte de ton enfant, garçon ou fille. / Exauce ma prière : / Que je puisse servir de garant à mon frère et à ma sœur / Jusqu'à demain matin, / et les soulager dans leur grand malheur, / Afin que nous puissions décider d'un commun accord, / Dans le cadre du Plein Parlement... » / « Dame », dit-il, « retire-toi » / Ta prière ne sera pas exaucée, / Sache-le bien. / Car, par celui qui porte la couronne d'épines, / Ils seront traînés de par la ville et pendus demain, / S'il est vrai que je suis roi de ce pays.]

Cette fois, c'est par la couronne d'épines que le roi jure, accouplant par la rime *þorn / tomorn* la Passion du Christ et le supplice qu'il s'apprête à infliger aux accusés. Le caractère scandaleux de cette association est souligné *a posteriori* par la symétrie entre les v. 270-71 et 444-45, où, exhortant à son tour le roi à la clémence, l'archevêque reprend la rime *þorn / tomorn*, et réitère, à une préposition près, le v. 270 :

For hym þat weres þe corowne off þorn,
 Lat me borwe hem tyl tomorn. (444-45)

[En mémoire de Celui qui porte la couronne d'épines / Permits que je leur serve de garant jusqu'à demain.]

La requête de l'archevêque provoque une troisième crise de colère du roi, qui donne lieu à une troisième série d'imprécations :

He swoor oþis be sunne and mone:
 'Pey schole be drawen and hongyd or none
 Wip eyen þou schalt see'. (456-58)

[Il jura par le soleil et par la lune : / « Ils seront traînés de par la ville et pendus avant l'heure de none : / De tes yeux tu le verras »].

Cette fois, le sacrilège est d'une autre nature. Le roi ne jure plus par le Dieu des Chrétiens, mais par le soleil et la lune. Il ne s'agit pas là, de toute évidence, d'un retour au paganisme. L'évocation des

Athelston

astres est ici une forme d'hyperbole dont la fonction est de signifier que la colère d'Athelston a atteint des dimensions cosmiques.

Des trois scènes qui viennent d'être présentées, et dans lesquelles le roi s'en prend respectivement à Egelond, à la reine et à l'archevêque, c'est la seconde qui, aux yeux d'un lecteur moderne, est ressentie comme la plus choquante. La reine y est en effet victime de violences physiques. Reprenons là où nous l'avons laissée la scène où la souveraine, dont on ne connaîtra jamais le nom, implore la clémence de son royal époux (v. 259-266). La requête est sèchement repoussée (v. 267-72). La reine, cependant, ne se laisse pas décourager par cette rebuffade :

And whenne þe qwene þese wurdes herde,
 As sche hadde be beten wiþ yerde,
 Þe teeres sche leet doun falle.
 Sertaynly, as I yow telle,
 On here bare knees doun sche felle,
 And prayde yit for hem alle.
 'A, dame,' he sayde, 'verrayment,
 Hast þou broke my comaundement?
 Abyyd ful dere þou schalle.'
 Wiþ hys foot (he wolde nouyt wonde)
 He slowy þe chyld ryyt in here wombe :
 Sche swownyd amonges hem alle. (273-84)

[Lorsque la reine entendit ces mots, / Comme si on l'avait frappée d'un bâton, / Elle se mit à pleurer. / Certes, je vous le dis, / Elle tomba à genoux / Et continua de plaider pour les accusés. / « Ah, Dame, ainsi donc / Tu as enfreint mon commandement ? / Tu vas le payer très cher ». / D'un coup de pied (pas une seconde il n'hésita) / Il occit l'enfant qu'elle portait en son sein. / Elle se pâma sous le regard de tous.]

La littérature médiévale offre de nombreux exemples de violence faite à des reines. Mais ce sont presque toujours des épouses

accusées d'adultère.²¹ Ici, aucun soupçon de ce genre ne pèse sur la reine. Elle ne fait que remplir le rôle d'intercesseur qui lui est traditionnellement dévolu. Comme Hippolyta dans *The Knight's Tale* de Chaucer,²² elle se jette aux genoux de son noble époux et implore en pleurant sa pitié. Mais alors que Thésée se laisse fléchir — autant par compassion que par calcul politique — Athelston gratifie sa généreuse épouse d'un coup de pied. Le geste est en rupture avec toutes les conventions morales, sociales et littéraires de l'époque. Aucune chanson de geste, aucun roman de chevalerie n'offre en tout cas de parallèle à cet épisode.²³ Pour un lecteur du Moyen Âge, le geste d'Athelston est plus qu'odieux : il est sacrilège. Tout rapproche, en effet, cette reine pleine de compassion de Marie, mère du Christ, qui, selon un thème souvent évoqué dans la poésie lyrique du XIV^e siècle, jamais ne se lasse de plaider la cause des hommes auprès de son fils Jésus.²⁴ Cette reine est une hypostase de *Maria mediatrix*,²⁵ son attitude suppliante, ses pleurs le montrent, mais aussi cette guirlande de cerises (v. 256) qui évoque le « Cerisier de la Nativité »,

²¹ Voir, en particulier, la légende de la reine Emma, qui, selon Laura A. Hibbard (« *Athelston, a Westminster Legend* », *Publications of the Modern Language Association of America*, 36 (1921), 223-244), a probablement inspiré l'auteur d'*Athelston* : accusée d'adultère par Robert de Jumièges, archevêque de Canterbury, Emma, qui fut l'épouse de deux rois, Æthelred et Canute, aurait été soumise à l'ordalie en 1042 sur ordre d'Edouard le Confesseur.

²² Cf. *The Knight's Tale*, v. 1748-1825, à consulter dans Larry D. Benson éd., *The Riverside Chaucer*, 3^e édition, Oxford : Oxford University Press, 1987, p. 49.

²³ Une anecdote similaire est, en revanche, rapportée par Walter Map. Le roi du Portugal, croyant son épouse coupable d'adultère, se rue dans sa chambre et la roue de coups, tuant l'enfant qu'elle portait (cf. Albert C. Baugh, « A Source for the Middle English Romance *Athelston* », *Publications of the Modern Language Association of America*, 44 (1929), 377-382).

²⁴ Voir par exemple, le poème *Ave Maris Stella* dans Carleton Brown éd., *Religious Lyrics of the XIVth Century*, 2^e éd. révisée par G. V. Smithers, Oxford : Clarendon Press, 1970, pp. 20-21, n° 17.

²⁵ Pour la distinction entre *Maria mediatrix* et *Maria regina*, voir Paul Strohm, *Hochon's Arrow. The Social Imagination of Fourteenth-Century Texts*, Princeton : Princeton University Press, 1992, pp. 95-119.

Athelston

un arbre qui, selon la légende, s'inclina lorsque Marie, alors enceinte du Christ, exprima le vœu de goûter ses fruits.²⁶ Comme dans la légende, les cerises, associées à une femme enceinte, sont signe de naissance prochaine, d'espoir et de renouveau. Mais le contexte est fondamentalement différent. Alors que les cerises cueillies par Marie sont un avant-goût des joies de la maternité, la guirlande de cerises abandonnée par la reine annonce que ces joies lui seront refusées. Dans un élan irrésistible, elle abandonne la couronne de la maternité pour venir, face au roi, ceindre celle du martyr. Athelston, quant à lui, agit en véritable tyran, faute de posséder cette vertu de clémence qui, au XIV^e siècle était considérée comme indispensable à un bon roi.²⁷ Sur ce point, c'est Egelond, le vassal injustement accusé, qui dans le poème fournit le modèle auquel le roi est incapable de se conformer. Sommé de se rendre d'urgence à Westminster avec sa famille, voici comment, au début du poème, Egelond avait évoqué l'état de son épouse Edyff, elle aussi enceinte :

Penne sayde þat eerl with herte mylde
 'My wyff goþ ryyt gret with chylde,
 And forþynkes me,
 Sche may nouyt out off chaumbyr wyn,
 To speke with non ende off here kyn,
 Tyl sche delyueryd be.' (217-22)

[Le comte dit alors, le cœur plein de sollicitude : / « Mon épouse est enceinte, et proche de son terme / Et je crains fort / Qu'elle ne puisse quitter sa chambre / Pour parler à quiconque de sa parenté / Jusqu'à la naissance de l'enfant ».]

Faute de posséder, comme Egelond, la vertu de *mildness*, Athelston se laisse aller à une violence qui, par une implacable logique, se retourne contre lui : en frappant son épouse il tue son

²⁶ Les origines de cette légende et son évolution au cours du Moyen Age sont étudiées par Sherwyn T. Carr (« The Middle English Nativity Cherry Tree. The Dissemination of a Popular Motif », *Modern Language Quarterly*, 36 (1975), 133-147).

²⁷ Pour l'évolution du modèle du « bon roi » au Moyen Age, voir Gerd Althoff, « *Ira Regis* : Prolegomena to a History of Royal Anger », dans Barbara H. Rosenwein éd., *Anger's Past. The Social Uses of an Emotion in the Middle Ages*, Ithaca, Londres : Cornell University Press, 1998, pp. 59-74.

héritier, entraînant tout son royaume dans le malheur. On comprend pourquoi, alors que la reine a été transportée dans sa chambre, l'attention se détourne de cette souveraine blessée et outragée pour se porter tout entière sur l'enfant assassiné :

Ladyys and maydenys þat þere were,
 Þe qwene to here chaumbyr bere,
 And þere was dool inowy.
 Soone withinne a lytyl spase
 A knaue-chyld iborn þer wase,
 As bryyt as blosme on bowy.
 He was boþe whyt and red ;
 Off þat dynt was he ded.
 Hys owne fadyr hym slowy. (285-93)

[Les dames et demoiselles qui étaient là / Transportèrent la reine jusqu'à sa chambre. / Il y eut grande lamentation. / Bientôt, très peu de temps après, / Un enfant mâle vint au monde / Il avait l'éclat d'une fleur sur la branche, / Et le teint blanc et rose. / Le coup l'avait tué. / Son propre père l'avait occis.]

Le roi a mal jugé, et mal agi. Il a commis une faute morale, et — plus grave encore — une erreur politique.

La dimension politique du récit, sous-jacente dans la scène du « coup de pied », apparaît de manière flagrante lors de la confrontation qui oppose le roi et l'archevêque. Venu, comme tous les matins, prier en l'église de Westminster, Athelston s'agenouille devant la croix et se met à prier : dans le cas où les accusés seraient innocents, il demande à Dieu de lui envoyer un signe qui lui éviterait l'erreur judiciaire (v. 417-428). Levant la tête, il aperçoit alors avec stupéfaction, debout dans le chœur, l'archevêque Alryke. Informé par un messager de la reine de la méchante tournure qu'ont pris les événements, le prélat a épuisé neuf chevaux pour couvrir en une nuit la distance qui sépare Canterbury de Londres. Après les salutations d'usage, il aborde le délicat problème du sort d'Egelond et de sa famille :

'Goode weddyd broþer, now turne þy rede
 Doo nouyt þyn owne blood to dede,
 But yiff it wurþy were.

Athelston

For hym þat weres þe corowne off þorn
 Lat me borwe hem tyl tomorn
 Þat we mowe enquere
 And weten alle be comoun asent
 In þe playne parlement.
 Who is wurþy be schent
 And, but yiff ye wole graunte my bone,
 It schal vs rewe boþe or none,
 Be God þat alle þyng lent.' (441-52)

[« Noble frère, reviens sur ta décision / Ne condamne à mort ta propre famille / Que si tu es certain qu'elle l'a mérité / En mémoire de Celui qui porte la couronne d'épines / Permets que je leur serve de garant jusqu'à demain / Afin que nous puissions rechercher / Et décider tous, d'un commun accord, / Dans le cadre du Plein Parlement / Qui mérite d'être puni. / Si tu refuses d'exaucer ma prière, / Nous le regretterons tous deux avant l'heure de none / Par Dieu de qui provient toute chose ! ».]

La requête de la reine est reprise, dans les mêmes termes.²⁸ Mais elle est précédée d'une exhortation (v. 441-443), dans laquelle l'archevêque tente d'inciter le roi à changer d'avis. On n'est plus dans le mode de la prière, mais dans celui du conseil. Les v. 450-452, en outre, ressemblent fort à un avertissement. La réaction d'Athelston ne se fait pas attendre :

Panne þe kyng wax wroþ as wynde,
 A wodere man myyte no man fynde
 Pan he began to bee :
 He swoor oþis be sunne and mone:
 'Þey schole be drawen and hongyd or none,
 Wiþ eyen þou schalt see.
 Lay down þy cros and þy staff,
 Þy mytyr and þy ryng þat I þe gaff ;
 Out off my land þou flee !
 Hyye þe faste out off my syt ;
 Wher I þe mete, þy deþ is dyt ;
 Non oþir þen schal it bee.' (453-64)

[Alors, le roi entra dans une grande colère / Il ne saurait y avoir furie plus grande / Que celle qui le saisit. / Il jura par le soleil et par la lune : / « Ils seront traînés de par la ville et pendus avant l'heure de

²⁸ Sur le parallélisme entre les vers v. 265-266 et 446-447, voir n. 20.

none : / De tes yeux tu le verras. / Pose-là ta croix et ta crosse, / La mitre et l'anneau que je t'ai donnés. / Quitte mes terres ! / Hors de ma vue, et prestement ! / Que je te rencontre, / Et tu peux te préparer à mourir ! / Il n'en sera pas autrement. »]

Le roi rejette le conseil de son frère et ami. Après avoir démontré, dans la scène du « coup de pied », un manque de compassion affligeant, il fait preuve, lors de cette confrontation, d'un manque de discernement inquiétant. Dans la pensée politique du XIV^e siècle, en effet, un roi qui ne sait pas écouter les bons conseils est soit un incapable, soit un tyran.²⁹

Athelston, en outre, ne se contente pas de rejeter le conseil d'Alryke. Il prend soin de l'humilier. En lui donnant l'ordre de se dépouiller des insignes de sa charge à l'intérieur même de l'église, et devant témoins,³⁰ il s'applique à le déshonorer. Le lecteur ne doit pas se laisser abuser par les apparences. Même si le roi se garde bien de porter la main sur un prélat dans la Maison de Dieu, cette scène est au moins aussi violente que celle du « coup de pied ». Il s'agit d'une mise à nu qui, pour être symbolique, n'en est pas moins infâmante.³¹

Le roi va apprendre à ses dépens qu'il n'est pas aussi facile de se débarrasser de l'archevêque de Canterbury que d'une reine importune. A la force, Alryke répond par la force. Il brandit contre ce souverain indigne l'arme la plus formidable qui soit en ces temps où la crainte de Dieu et du Jugement dernier hante les esprits :

'Weel I wot þat þou me gaff
Boþe þe cros and þe staff,
þe mytyr and eke þe ryng.
My bysschopryche þou reues me
And crystyndom forbede I þe.
Preest schal þer non syngge ;
Neyþer maydynchylde ne knaue

²⁹ Sur ce sujet, voir Geraldine Barnes, *Counsel and Strategy in Middle English Romance*, Cambridge : D. S. Brewer, 1993, pp. 5-12.

³⁰ Les v. 414 et 415 précisent que le roi est venu à l'église accompagné de toute une suite de prêtres et de clercs.

³¹ Pour des exemples historiques de rois qui arrachent ou font arracher les vêtements d'un sujet qui les a offensés à l'intérieur d'une église, voir Gerd Althoff, « *Ira Regis. Prolegomena to a History of Royal Anger* », pp. 62-63.

Crystyndom schal þer non haue ;
 To care I schal þe brynge.
 I schal gare crye þorwy ylke a toun
 Þat kyrkys schole be broken doun,
 And stoken agayn wiþ þorn.
 And þou schalt lygge in an old dyke,
 As it were an heretyke.
 Allas, þat þou were born !
 Yiff þou be ded, þat I may see,
 Asoyld schalt þou neuere bee;
 Panne is þy soule in sorwe.
 And I schal wenden in vncoupe lond,
 And gete me stronge men of hond;
 My broþir yit schal I borwe.
 I schal brynge vpon þy lond
 Hungyr and þyrst ful strong
 Cold, drouyþe, and sorwe ;
 I schal nouyt leue on þy lond
 Wurþ þe gloues on þy hond,
 To begge ne to borwe.' (468-94)

[*« Je sais fort bien / Que tu m'as donné la croix et la crosse / La mitre
 et l'anneau. / Tu m'enlèves mon archevêché : / Je te mets en interdit. /
 Nul prêtre n'officiera, / Nul enfant, garçon ou fille / le baptême ne
 recevra. / Je te plongerais dans le malheur. / Je ferai crier dans toutes
 les villes / Qu'ordre est donné de détruire les églises / Et de les livrer
 à la broussaille. / Ton corps sera jeté dans un fosse immonde³² /
 Comme l'on fait pour les hérétiques. / Hélas, tu regretteras le jour où
 tu es né ! / Si tu meurs — puissé-je voir cela — / Jamais tu ne recevras
 l'absolution / Et ton âme ne trouvera pas le repos. / J'irai en pays
 étranger / Et je rassemblerai une puissante armée. / Coûte que coûte,
 mon frère je sauverai / J'attirerai sur ton pays / grande famine, soif
 brûlante / Froid, sécheresse et malheur. / Je ne laisserai pas même*

³² Je me permets cette surtraduction par analogie avec l'expression *locis turpibus et profanis* employée par Gervais de Tilbury dans un passage qui commente les conséquences du Grand Interdit lancé en 1258 par Innocent III contre le roi Jean : *Mortuorum quoque corpora cuiuscumque fuissent ordinis uel religionis, non in cimiteriis sed in locis turpibus et profanis sepulta sunt*, « Les dépouilles des morts, quels que fussent la religion ou l'ordre auxquels ils appartenaient, étaient enterrées dans des lieux immondes et profanes » (cf. Gervais de Tilbury, cité par Trounce, *Athelston*, p. 120, n. 480).

dans ton pays / La valeur des gants que tu portes : / Il n'y aura plus rien qu'on puisse mendier ou emprunter. »]

Les vers 471-472 marquent, du point de vue des rapports entre le roi et l'archevêque, un moment-clé. Athelston, qui était jusqu'ici toujours apparu en position dominante, se heurte soudain à un pouvoir capable de rivaliser avec le sien. Un nouvel équilibre s'établit, qui se traduit sur le plan formel par la rime *me / pe* (v. 471-472) et par l'émergence dans le discours de l'archevêque du modal *schal*, dont l'usage était jusque là était l'apanage du roi.

Interdit de séjour sur le territoire anglais, l'archevêque riposte en frappant d'interdit le roi et toute l'Angleterre. Investi par l'auteur du poème d'un pouvoir qui, en principe, n'appartient qu'au pape, il décrète un interdit à la fois local et général. Les v. 473-475 et 480-485 reprennent les trois sanctions prévues en l'espèce par le droit canonique³³ : privation des offices divins, privation des sacrements, et notamment du baptême, privation de sépulture ecclésiastique. La dernière de ces peines, et la plus effrayante, est présentée comme frappant spécifiquement le roi. Interdit de sépulture dans un cimetière béni, et à plus forte raison dans une église, il sera jeté dans une fosse. Privé de l'absolution donnée aux mourants, il sera condamné à errer éternellement. A ces trois peines canoniques, Alryke ajoute un quatrième châtiment : les églises seront détruites et livrées aux broussailles (v. 478-479). La menace paraît incongrue : comment un archevêque peut-il envisager de faire abattre des églises ? Il est probable, comme le suggère Trounce, que *stoken agayn wip þorn* se rapporte non pas aux bâtiments eux-mêmes, mais aux cimetières qui les entourent.³⁴ Mais cela n'explique pas pourquoi ce respectable prélat envisage de détruire ce qui est propriété de la Sainte Eglise. La mise en œuvre d'un interdit implique la fermeture des lieux de culte, mais en aucun cas leur démolition. L'énigme se résout cependant à la lecture des v. 486-494. Le paysage de ruines décrit par les v. 478-479

³³ Selon R. Naz éd., *Dictionnaire de droit canonique*, tome 5, Paris : Letouzey, 1953, col. 1464-1475.

³⁴ Cf. Trounce, *Athelston*, p. 35.

Athelston

constitue une évocation métaphorique des ravages de la guerre, dont il sera question dans le dernier tiers du passage.

Le thème de la guerre apparaît explicitement aux v. 486-487, le prélat exilé menaçant de lever une armée qui dévastera l'Angleterre. Véritable fléau de Dieu, il promet d'accabler le pays de maux effroyables : la faim et le malheur, mais aussi le froid et la sécheresse, que seul Dieu peut susciter. Et de fait, aux v. 490-491, c'est véritablement la colère divine qui s'exprime, le discours s'amplifiant jusqu'à atteindre des dimensions prophétiques. Dans ce poème très réaliste, cependant, le concret finit toujours par l'emporter. Aux v. 492-494, l'archevêque abandonne les terreurs de l'Apocalypse pour revenir à ses intentions, qui sont des plus pragmatiques : il veut dépouiller le roi, tout comme le roi l'a dépouillé. Athelston lui a pris croix, crosse, mitre et anneau (v. 468-470) : il lui prendra — symboliquement — jusqu'à ses gants. Le discours se referme sur lui-même. La confrontation est terminée.

Les v. 495-506 introduisent un brusque changement de décor. L'archevêque disgrâcié a pris le chemin du retour. Arrivé dans Fleet Street, il rencontre un groupe de nobles, qui s'agenouillent devant lui, et le prient de les bénir. D'un signe de tête, il leur fait comprendre que la chose est impossible. C'est alors que les nobles remarquent qu'il ne porte plus ni sa croix, ni son anneau. Un chevalier prend la parole :

'Sere, where is þy ryng ? where is þy croys ?

Is it fro þe tan ?

Panne he sayde : 'Youre cursyd kyng

Hap me refft off al my þyng,

And off al my worldly wan ;

And I haue entyrdytyd Yngelond :

Þer schal no preest synge masse with hond,

Chyld schal be crystenyd non ;

But yiff he graunte me þat knytt,

His wyff and chyldryn fayr and brytt :

He wolde with wrong hem slon.' (508-18)

[« Sire, où est ton anneau ? Où est ta croix ? / Te l'a-t-on prise ? » / Il répondit alors : « Votre roi, maudit soit-il, / M'a dépouillé de tout ce que j'avais / Et de tous mes biens temporels. / Quant à moi, j'ai jeté

l'interdit sur l'Angleterre : / Nul prêtre n'y célébrera la messe, / Nul enfant n'y sera baptisé, / Tant qu'il ne me remettra pas ce chevalier, / Son épouse et ses enfants, si beaux, au teint si éclatant / Il voudrait les mettre à mort injustement. »]

Pas une fois dans le poème l'archevêque n'est décrit comme *wroþ* ou *wod*. Et pourtant, sa colère perce au v. 510. Le *youre* qui détermine *kyng* indique clairement qu'il ne reconnaît plus ce roi comme son roi. L'adjectif *cursyd*, en outre, est pour le moins ambivalent : il signifie de toute évidence, « rejeté par Dieu », mais il peut aussi être interprété dans le sens de « haïssable ». Au v. 518, enfin, Alyrke porte sur la manière dont Athelston a rendu la justice, un jugement que jusque là il s'était abstenu d'exprimer : c'est injustement, *with wrong* que le roi a condamné Egelond et sa famille à mort.

Indignés par ces nouvelles, les nobles n'hésitent pas un instant. D'une seule voix, ils se disent prêts à suivre l'archevêque dans sa croisade pour la libération d'Egelond. Si le roi s'y oppose, son sort est scellé :

'Pouy he be kyng and were þe corown
We scholen hym sette in a deep dunioun :
Oure crystyndom we wole folewe'. (528-30)

[« Il peut bien être roi et porter la couronne, / Nous le jeterons au fond d'un cachot, / La bannière de la chrétienté nous suivrons. »]

La menace est claire. C'est, pour Athelston, la destitution et l'emprisonnement. Lorsque *kyngship* et *crystyndom* se dissocient, le roi n'est plus rien.

A ce stade du récit, on mesure à quel point l'univers légendaire d'*Athelston* reflète le monde bien réel de cette fin de XIV^e siècle où fut composé le poème. Un monde hanté par le souvenir de la destitution d'Edouard II en 1327³⁵ ; un monde qui allait bientôt être

³⁵ Selon Julie Ferster, *Fictions of Advice : The Literature and Politics of Counsel in Late Medieval England*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 1996, p. 26.

Athelston

témoin de la chute d'un autre roi³⁶ : honni des Lords et du Parlement, Richard II dut en effet abdiquer en 1399.

Athelston, le roi de légende se révèle cependant plus avisé qu'Edouard ou Richard. Au moment même où les nobles d'Angleterre se déclarent prêts à la révolte, un messenger survient, porteur d'une nouvelle inattendue : Athelston rend à l'archevêque sa crosse et son anneau, remet entre ses mains Egelond et sa famille, et demande sa bénédiction. Immédiatement, l'archevêque tourne bride et, accompagné des barons anglais, reprend le chemin de Westminster.

Cette volte-face constitue le pivot du récit. Dès lors, c'est l'archevêque qui va régner en maître sur le destin de l'Angleterre. Arrivé à Westminster, il est accueilli par le roi qui implore son pardon à genoux. Cette réconciliation rétablit la hiérarchie légitime des pouvoirs qu'Athelston avait un moment remise en question. La suprématie du spirituel sur le temporel est réaffirmée, et solennellement reconnue par le roi. Dès lors les deux pouvoirs vont s'unir pour résoudre le conflit déclenché par l'imprudence d'Athelston. La justice royale a failli, dans la mesure où une trahison a eu lieu, et où le traître n'a pas été identifié. Et puisque le roi lui a remis Egelond et sa famille, grâciés, certes, mais en aucun cas innocentés, l'archevêque va se charger de faire éclater la vérité. C'est en termes voilés qu'il annonce son projet au roi :

Penne sayde þe bysschop also soone :
 'And I schal geuen swylke a dome
 Wiþ eyen þat þou schalt see
 Yiff þay be gylty off þat dede,
 Sorrere þe doome þay may drede,
 Ðan schewe here schame to me. (561-66)

³⁶ Ou venait de l'être : Selon une hypothèse récente, en effet, *Athelston* aurait été composé non pas dans les années qui précèdent la destitution de Richard II, comme le propose Trounce (*Athelston*, p. 123), mais dans les mois qui la suivirent. Le poème serait un ouvrage de propagande cherchant à noircir l'image de Richard II de manière à légitimer l'usurpation du trône par son successeur et ennemi Henri de Lancastre (cf. Elisabeth Ashman Rowe, « The Female Body Politic and the Miscarriage of Justice in *Athelston* », *Studies in the Age of Chaucer*, 17 (1995), 79-98).

[*Alors, l'archevêque dit aussitôt : / Je les soumettrai à un jugement tel, / De tes yeux tu le verras / Que s'ils sont coupables, / Ils pâtiront de ce jugement bien davantage / Que de la honte de m'avouer leur crime.*]

Les préparatifs qui suivent révèlent la nature de ce terrible jugement :

Whanne þe bysschop hadde sayd soo,
 A gret fyr was maad ryyt þoo.
 In romaunce as we rede.
 It was set, þat men myyte knawe
 Nyne plowy-lengþe on rawe,
 As red as ony glede. (567-72)

[*Dès que l'archevêque eut parlé / On fit sans tarder un grand feu. / D'après le roman, / On l'alluma, sachez-le bien, / Sur la longueur de neuf socs de charrue placés bout à bout. / Il rougeoyait comme braise.*]

Le détail des neuf socs de charrue renvoie à l'ordalie du même nom, qui fut pratiquée en Europe du IX^e au XII^e siècles, et qui consistait à faire passer l'accusé(e) pieds nus sur neuf socs de charrue rougis au feu. On pensait ensuite les blessures, et quelques jours après, on les examinait. Si elles avaient cicatrisé, l'accusé était reconnu innocent.³⁷

Egelond est le premier à subir l'épreuve. Il en sort indemne, et est reconnu innocent. Puis, contre toute vraisemblance, puisque le chef de famille a été blanchi, les enfants sont soumis à leur tour à ce jugement barbare :

And yit þe bysschop þo gan say
 'Now schal þe chyldryn gon þe way
 Þat þe fadyr yede.'
 Fro hem þey tooke þe rede scarlete,
 Þe hosen and schoon þat weren hem mete
 And al here worldly wede.
 Þe fyr was boþe hydous and red.
 Þe chyldryn swownyd as þey were ded.
 Þe bysschop tyl hem yede
 Wiþ careful herte on hem gan look

³⁷ Pour des détails sur cette ordalie, voir Bartlett, *Trial by Fire and Water*, pp. 16-19.

Athelston

Be hys hand he hem vp took
Chyldryn, haue ye no drede.' (597-608)

Et cependant, l'archevêque ordonna : / « Que les enfants prennent maintenant le même chemin / que le père ! » / On leur enleva les vêtements écarlates, / Les chausses et les souliers qui convenaient à leur rang, / Et tout ce qu'ils avaient sur eux. / Le feu brillait, rouge et hideux. / Les enfants tombèrent, comme morts. / L'archevêque s'approcha. / Saisi de pitié, il les regarda, / Puis il les prit par la main : / « Enfants, soyez sans crainte ! »

La scène est, assurément, investie d'un fort potentiel émotionnel. Mais elle sert, aussi et surtout, à construire le personnage de l'archevêque. Maître de l'interdit et l'ordalie, Alryke est apparu jusqu'ici dans un rôle de justicier. L'ordalie des enfants révèle que, s'il est au dessus des passions égoïstes, il n'est pas pour autant dépourvu de compassion. Cette main avec laquelle il relève les innocents apeurés n'est pas seulement la main de l'ordonnateur de la cérémonie, celle qui guide les accusés le long de leur douloureux parcours, mais aussi la main secourable du Bon Samaritain.

Comme régénérés par l'intervention d'Alryke, les enfants se relèvent et traversent en riant le feu. Edyff, enfin, est soumise à l'épreuve, dans une scène qui constitue du point de vue de l'intensité dramatique le point d'orgue du poème. Alors qu'elle a effectué le tiers du parcours, en effet :

Harde schourys þenne took here stronge
Boþe in bak ańd eke in wombe
And sipþen it fel at syyt.
Whenne þat here paynys slakyd was,
And sche hadde passyd þat hydous pas,
Here nose barst on bloode.
Sche was vnblemeschyd foot and hand.
Pat sawy þe lordys off þe land
And þankyd God on rode.
Pey comaundyd men here away to drawe
As it was þe landys lawe
And ladyys þanne tyl here yode
Sche knelyd doun vpon þe ground,
And þere was born seynt Edemound:
Iblessyd be þat foode! (636-50)

« Elle fut alors prise de douleurs terribles, / Dans le dos et au ventre. / Et ensuite, il advint / Comme les douleurs s'étaient calmées / Et qu'elle était arrivée au bout de ce hideux parcours / Qu'elle fut prise d'un saignement de nez. / Elle ne portait aucune marque, ni au pied, ni à la main. / Voyant cela, les seigneurs du pays / Louèrent Dieu qui mourut sur la croix. / Ils ordonnèrent aux hommes de se retirer, / Comme l'exigeait la coutume du pays, / Les dames s'approchèrent alors. / Elle s'agenouilla sur le sol / Et c'est ainsi que naquit saint Edmond. / Béni soit cet enfant ! »

Le saignement de nez constitue peut-être une transposition symbolique de la rupture des eaux. Mais il est surtout signe de purification. Ce sang qui s'écoule représente la souillure qu'une accusation injuste avait infligée à cette femme parfaitement pure. Ce « mauvais sang » évacué, Edyff va pouvoir donner naissance à un enfant qui sera, comme elle, *unblemished*.

Le feu a purifié les accusés des soupçons qui pesaient sur eux. Le miracle, quant à lui, a calmé les passions des spectateurs, celles du roi, qui plus jamais ne montrera de colère, celles, aussi, de ces Lords qui songeaient à la révolte, et qui ne pensent plus qu'à louer le Seigneur. Le roi et l'archevêque se hâtent dès lors de baptiser l'enfant, qui deviendra le futur roi d'Angleterre (v. 651-662).

Décidément, l'archevêque s'est montré fin politique. En l'absence d'un accusateur déclaré, un procès devant le Parlement n'aurait mené à rien. Seul le Jugement de Dieu pouvait résoudre le conflit, et créer un consensus qui réconcilierait définitivement la noblesse et le roi. C'est donc dans l'intérêt du royaume qu'il a exigé cette ordalie. En sauvant Egelond il a sauvé le royaume d'Yngelond.³⁸

A s'émerveiller ainsi devant l'unité retrouvée, on en oublierait presque le méchant Wymound. Alryke obtient du roi qu'il lui révèle son nom. Il attire ensuite Wymound à Westminster par le biais d'un message trompeur : Egelond et sa famille, prétend-il, vont être exécutés. Wymound accourt. A sa grande surprise, il se voit repoussé par le roi. L'archevêque ordonne qu'on lui lie les mains, et tente

³⁸ Pour cette orthographe du mot, voir plus haut, v. 513.

Athelston

vainement de lui arracher une confession. C'est alors seulement qu'Athelston, relégué à l'arrière plan, depuis la scène de la réconciliation, reprend l'initiative :

Penne sayde þe goode kyng Athelston :

'Lat hym to þe fyr gon,

To preue þe treweþe wiþ alle.' (774-76)

[Alors, le bon roi Athelston dit : / « Qu'on le soumette au feu, / Afin que l'on sache enfin la vérité ».]

Le Jugement de Dieu démontre la culpabilité de Wymound, qui avoue enfin son crime. Le roi peut désormais exercer sa justice, et condamner le traître au châtement que, mal avisé, il s'obstinait à vouloir infliger à des innocents. Pour la plus grande satisfaction de tous, le méchant comte de Douvres est traîné dans les rues de Londres, attaché à la queue d'un cheval, puis pendu haut et court.³⁹

Contrairement à ce que pourraient laisser croire les deux passages dénonçant les méfaits de la trahison qui encadrent le poème (v. 7-9 et 810-812), Wymound est loin d'être le personnage central de l'histoire. Et même si l'on a donné son nom au poème, Athelston ne l'est pas davantage. C'est, de loin, la figure de l'archevêque qui domine le récit, un prélat à la fois héroïque et pragmatique qui, en s'opposant à l'arbitraire du roi, rend à la couronne le meilleur des services. Le roi et l'Eglise doivent gouverner main dans la main, la justice du roi et le Jugement de Dieu sont faits pour collaborer : tel est message du poème. *Athelston* est un ouvrage qui prône la modération et la conciliation et, plus concrètement, un retour à l'âge d'or d'Edouard III, un roi avisé qui sut s'appuyer sur de sages prélats, que leur attachement à l'Eglise mettait à l'abri des ravages qu'un amour

³⁹ C'est là le châtement traditionnel réservé aux traîtres (cf. J.G. Bellamy, *The Law of Treason in England in the Later Middle Ages*, Cambridge : Cambridge University Press, 1970, p. 13).

excessif pour le roi aurait pu provoquer ; des hommes qui, selon May McKisack « were content to serve without claiming the kind of intimacy and special privilege which would have rendered them obnoxious to magnates and people ». ⁴⁰

⁴⁰ Cf. McKisack, *The Fourteenth Century*, p. 212.